



F Calendrier^{des} FORMATIONS

2017
2017



Informations Pratiques

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ACFOS

SONT RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS

(Conditions d'adhésion et bulletin en fin de catalogue)

Le nombre des participants est limité à 20 ou 25 personnes maximum selon les formations.

Acfos se réserve le droit d'annuler les formations 1 mois avant leur date prévue en deçà du nombre minimum de personnes inscrites nécessaires à chaque formation. Les personnes inscrites seront informées par courrier et remboursées de leurs frais d'inscription.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) 1 mois avant le début de la formation, seuls les frais de gestion du dossier resteront dus à Acfos, soit 50 euros. Le règlement des inscriptions doit impérativement intervenir avant le début de la formation, sauf en cas de signature d'une convention de formation continue.

Les repas ne sont pas inclus dans la formation et sont à la charge des participants.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant le début de la formation, la totalité des frais d'inscriptions restera due à Acfos.

En raison du nombre limité de participants (25 pers. maximum), **la vélotypie, l'interprétation en LSF ou le codage ne sont pas assurés par Acfos.** En cas d'inscription de personnes sourdes, merci de contacter le secrétariat d'Acfos.

Lieu

Les formations auront toutes lieu à Paris. L'adresse exacte de chaque formation sera communiquée au moment de l'inscription.

Inscriptions

ACFOS

11 rue de Clichy

75009 Paris

Tél. 09 50 24 27 87 - Fax. 01 48 74 14 01

Courriel : contact@acfos.org

Site : www.acfos.org

Formations recommandées par le
Comité Français d'Audiophonologie
BIAP-France



Education précoce : prise en charge orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans

Contenu

Avec le dépistage de la surdité à J+2, l'éducation précoce est un enjeu primordial. A partir de quelques rappels théoriques (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd), les objectifs et les contenus de l'éducation précoce seront définis :

- ♦ Les outils de communication ;
- ♦ Les aides auditives, la place privilégiée de l'implant cochléaire ;
- ♦ Le projet éducatif du jeune enfant sourd et l'adaptation nécessaire à l'accueil d'enfants de moins de 1 an.
- ♦ L'accompagnement parental : un savoir faire de l'orthophoniste au quotidien.

La place et le rôle d'une équipe pluridisciplinaire dans le suivi de l'enfant et de sa famille seront également abordés.

Modalités Exposés théoriques, Analyse des pratiques (vidéo),
Ateliers interactifs

Intervenantes Catherine COTTE
Chantal DESCOURTIEUX
Isabelle LEGENDRE
Agnès RUSTERHOLTZ
Isabelle ALMARCHA, *Psychologue*

*Orthophonistes,
Equipe du SAFEP
de CODALI*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **25, 26 et 27 janvier 2017**

Durée : **3 jours - 18h**

Tarif : **500 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds

Objectif

- ♦ Analyser les difficultés spécifiques rencontrées dans l'acquisition du langage écrit par les enfants et adolescents sourds.
- ♦ Maîtrise de différentes approches pour améliorer leur accès au langage écrit.

Contenu

- ♦ Présentation de jeux d'écriture et mise en situation des participants pour l'écriture en groupe ou en individuel pour leur permettre de s'approprier les jeux proposés.
- ♦ Analyse de l'intérêt et du but de ces jeux d'écriture.
- ♦ Lien des consignes d'écriture avec l'acquisition des structures grammaticales et syntaxiques, leur apport dans la représentation mentale et l'imaginaire ainsi que dans la perception du récit.
- ♦ Présentation de travaux réalisés en atelier d'écriture avec des groupes d'enfants sourds ou de jeunes adultes sourds ainsi que des jeux d'écriture réalisés en individuel.
- ♦ Donner de nombreux exemples de propositions d'écriture à utiliser dans le suivi des jeunes sourds.

Modalités

Exposés théoriques - Exercices pratiques
Discussions - Vidéos

Intervenantes

Brigitte CABROLIÉ-AUBONNET, Orthophoniste et Écrivain
Béatrice CHOUTT, Orthophoniste

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **30 et 31 janvier 2017**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés, interfaces de communication...**

Formation limitée à 16 participants



L'accompagnement des enfants sourds en cabinet libéral

Objectifs

- ♦ Prendre en charge les enfants atteints de surdit  unilat rales, bilat rales, appareill es et implant es.
- ♦ analyser les  tapes du suivi d'un enfant et de sa famille
- ♦ D tailler les besoins et les moyens d'y r pondre.
- ♦ Pr senter l'int r t du travail en r seau.

Contenu

- ♦ Les modalit s de prise en charge en fonction de l' ge de l'enfant et du type de surdit .
- ♦ Le projet linguistique, les  tapes et les attentes
- ♦ Les partenaires :  cole, famille, service hospitalier, professionnels sp cialis s.
- ♦ L' valuation et son utilit , chez le petit enfant jusqu'  la fin de la scolarit 
- ♦ Pr sentation de cas cliniques, mise en situation, rem diation, adaptation des projets individuels.

Modalit s

Expos s th oriques - Mises en situation
Vid os - Discussions

Intervenantes

Brigitte AUBONNET, Orthophoniste
Isabelle PRANG, Orthophoniste
Caroline REBICHON, Psychologue

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation r serv e aux adh rents*)

Dates : **6 et 7 mars 2017**
Dur e : **2 jours - 12h**
Tarif : **370 euros**
Public : **Orthophonistes**
Nbre minimum de participants : **15**



Formation destinée à des parents d'enfants sourds

Parents, professionnels, enfant : quels partenariats ?

Devenir parents n'est pas simple ; devenir parents d'enfant sourd l'est encore moins. Comment imaginer, concevoir le devenir de votre enfant ? Vous serez amenés à rencontrer des professionnels que vous n'imaginiez pas solliciter un jour pour votre enfant. Un partenariat va s'engager pendant plusieurs années. Comment l'envisager ?

La surdité de votre enfant va provoquer des confrontations auxquelles vous n'êtes pas préparé :

- ◆ Confrontation :
 - Aux doutes, au dépistage
 - À l'annonce du diagnostic
 - Aux représentations de la surdité, du handicap
 - À l'incertain du devenir de l'enfant
- ◆ Confrontation aux questions de choix :
 - prothétiques
 - linguistiques
 - de suivis
- ◆ Confrontation à un monde inconnu :
 - À l'administration et aux réglementations (MDPH, AEEH, CI...)
 - À différents professionnels, quels sont leurs rôles ?
 - À des examens, des bilans, des évaluations (audiogrammes, PEA, prothèses, bilans divers)
- ◆ Confrontation aux autres :
 - Les proches : la famille ; les siens/ ceux du conjoint, les amis...
 - La crèche, l'école....
 - Le reste du monde

La surdité de votre enfant va vous amener à prendre des décisions auxquelles vous n'êtes pas préparé : Quelle place occuper/quelle place vous laisse-t-on ? « on » : les professionnels, ceux de la surdité, de la petite enfance, de l'école... Qu'attendre d'une équipe pluridisciplinaire ? Quel rôle jouer ? Comment fonctionne l'interdisciplinarité ? Comment fonctionnent les réseaux ? Que dit la loi ? Grandir avec sa surdité ? Prise de conscience par l'enfant de sa déficience auditive.

Il s'agira d'aider le parent à acquérir une meilleure connaissance de la surdité afin qu'il puisse identifier le sens des interventions des professionnels pour s'engager dans un véritable partenariat avec ses compétences parentales.

Modalités : exposés théoriques, vidéos, exemples, discussions.

Intervenants **Martial Franzoni, Orthophoniste et directeur du CEOP**
Florence Seignobos, Psychologue

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates	25 et 26 mars 2017 (samedi et dimanche)
Durée	2 jours - 12h
Tarif	200 euros
Public	Parents d'enfants sourds
Nbre minimum de participants	15



Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd

Contenu

Les activités motrices jouent un rôle majeur dans l'évolution de l'enfant sourd. Spontanément, il compense le manque d'informations auditives par des activités motrices, explorant son milieu. Ses capacités motrices sont également très souvent sollicitées dans le cadre de la rééducation, et notamment la rééducation orthophonique: des aides manuelles sont proposées pour visualiser les éléments de la parole, la production orale s'appuie sur la prise de conscience des mouvements des organes phonateurs, etc.

Les déficits vestibulaires complets bilatéraux peuvent retarder gravement l'autonomie motrice des enfants et avoir de ce fait de graves conséquences chez l'enfant sourd. Ces déficits vestibulaires sont beaucoup plus fréquents chez l'enfant sourd que chez les enfants non sourds.

Il est donc essentiel de faire connaître aux professionnels de la surdité quels sont les éventuels troubles psychomoteurs associés (troubles de l'équilibre, de la coordination motrice...) afin de les aider à proposer des réponses appropriées. Repérer et comprendre d'éventuels troubles vestibulaires chez l'enfant sourd permettront de mettre en place des stratégies de palliation d'autant plus efficaces qu'elles seront précoces.

Au cours de ce stage, il sera donc reformulé le rôle fonctionnel de l'appareil vestibulaire dans l'établissement des structurations de base, afin de déterminer l'importance de la compensation naturelle, mais surtout ses limites en fonction d'un certain nombre de critères comme l'âge d'apparition des troubles ou celui du démarrage de la prise en charge, les particularités du dysfonctionnement et leur intensité.

Puis seront distingués les risques de perturbations dus au détournement des fonctions proprioceptives et visuelles vers un autre usage. Des signes cliniques atypiques touchant l'établissement de représentations corporelles, des appréciations de l'espace réel et graphique et de l'adaptation de soi vers l'extérieur seront rattachés au système de l'équilibration, afin d'expliquer l'utilité des aides à l'intégration et le peu d'efficacité des moyens plus usuels.

Dans un deuxième temps, un versant préventif sera proposé, avec les signes d'appel chez le très jeune enfant, l'établissement du diagnostic et la lecture des résultats des tests du bilan vestibulaire.

La présentation des différents modes de prise en charge ou des accompagnements parentaux et interdisciplinaires permettra certaines distinctions.

Enfin les étapes indispensables permettant le dépassement de prétendues dyspraxies motrices, visuo-motrices et visuospatiales seront répertoriés.

Modalités Exposés théoriques, vidéos sur la pratique avec des enfants sourds, discussions

Intervenants Sylvette WIENER-VACHER, *Médecin ORL Hôpital Robert Debré, Paris*

Catherine BALAY, *Psychomotricienne CAMSP DA Association les PEP 69, Villeurbanne*

José ORTEGA SOLIS, *Kinésithérapeute libéral, attaché au service d'Audiologie et Explorations vestibulaires Hôpital Pédiatrique HFME, Lyon*

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : **30 et 31 mars 2017**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spécialisés, psychomotriciens... Kinésithérapeutes.**

Nbre minimum de participants : **15**



Langage oral et écrit chez l'enfant sourd : apport de la linguistique guillaumienne

Objectif

A l'issue du stage, les participants auront une représentation claire de chaque catégorie grammaticale abordée et seront en mesure de mettre en regard :

- ♦ d'une part les explications fournies par la grammaire classique et scolaire,
- ♦ d'autre part ce que nous enseigne la psychomécanique du langage,
- ♦ enfin ce qu'il en est s'agissant du système de la langue des signes

afin d'adapter et d'optimiser leurs stratégies éducatives dans le cadre de la prise en charge des enfants sourds et l'accès au langage (français oral et écrit ou bilinguisme).

Contenu

"Les techniques de rééducation du langage font appel à une compréhension très fine de ce que doit faire l'enfant pour réinventer à partir de ce qu'il en voit faire, le psycho-système de la langue. Il entre là en jeu des facultés naissantes et puissantes (...) qui ne peuvent être fortifiées que par des exercices savamment déterminés. (...) la tâche de rééducation est de faire de l'enfant un structuraliste" Gustave Guillaume.

Ce stage a pour but de donner aux professionnels de la surdité une idée exacte des opérations de pensée qui sous-tendent les emplois et permettent les effets de sens en discours, pour qu'ils puissent élaborer des séquences qui prennent en compte l'activité constructrice de l'enfant ("faire de l'enfant un structuraliste") et soient en mesure de ne donner aucune explication qui compromette cette activité. Seront abordés les notions suivantes :

- ♦ le mode de construction du mot français et par contraste celui du signe de la langue des signes,
- ♦ les catégories grammaticales,
- ♦ l'opposition nom/verbe,
- ♦ le nom, l'article, le pronom personnel, le genre, le nombre
- ♦ le verbe, aspect, mode, personne, temps
- ♦ exemples d'application pédagogique en classe

N.B. La référence à la langue des signes n'implique pas que les participants la maîtrisent. La présentation contrastive des procédés très différents mis en œuvre par le français et la langue des signes pour traduire la même opération de pensée (singulier/pluriel par exemple) est très éclairante en ce sens qu'elle aide à mieux comprendre l'opération de pensée en question.

Modalités

Exposés théoriques - discussions - Exercices pratiques

Intervenants

Philippe GENESTE, Enseignant, Formateur au CNFEDS
Philippe SÉRO-GUILLAUME, Linguiste

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : **14, 15 et 16 juin 2017**

Durée : **3 jours - 18h**

Tarif : **500 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés...**

Nbre minimum de participants : **15**



De la communication à la construction de la langue chez l'enfant sourd

Contenu

L'objectif de la formation est d'aborder les développements du langage chez les enfants sourds et les enfants entendants dès la communication préverbale jusqu'à l'acquisition des langues :

- ♦ LSF, langue vocale , langue écrite.
- ♦ Réflexion sur le développement de l'enfant dans sa globalité: construction des connaissances: physiques, logiques , symboliques, langagières.
- ♦ L'enfant sourd est lui aussi un sujet communicant: comment préserver et favoriser son désir et son besoin de dire.
- ♦ Du langage aux langues un chemin à réinventer ?

Modalités

Exposés théoriques, vidéos sur la pratique avec des enfants sourds, discussions

Intervenants

Brigitte GÉVAUDAN, Orthophoniste
Philippe SÉRO-GUILLAUME, Linguiste
Marta TORRES, Enseignante spécialisée, Chercheur

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **12 et 13 octobre 2017**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, phoniâtres, enseignants spécialisés, interface de communication, psychologues...**

Nbre minimum de participants : **15**



Retard linguistique, évolution lente, résultats limités après implant cochléaire

Objectifs

- ♦ Définir les retards d'évolution linguistiques,
- ♦ Améliorer le dépistage des troubles associés chez l'enfant implanté et proposer un algorithme diagnostic,
- ♦ Répondre aux interrogations des professionnels concernant la prise en charge pratique des enfants implantés ayant des troubles linguistiques spécifiques.

Contenu

- ♦ Facteurs de risque et contexte médical/bilan médical/bilan psychométrique,
- ♦ Eléments cliniques et orthophoniques,
- ♦ Evaluation orthophonique et neurolinguistique,
- ♦ Quels aménagements de prise en charge ?
- ♦ Cas cliniques.

Modalités

Exposés théoriques - vidéos - discussions

Intervenantes

Chantal DESCOURTIEUX, Orthophoniste
Dr Marine PARODI, ORL
Isabelle PRANG, Orthophoniste
Caroline REBICHON, Psychologue

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **27 et 28 novembre 2017**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



L'accompagnement parental et l'orthophoniste.

Du très jeune enfant à l'adolescent

Objectifs

- ♦ Définir ce qu'est l'**accompagnement parental** et acquérir des **outils** pour optimiser la relation parent-professionnel.
- ♦ Comprendre les répercussions du diagnostic sur la famille et sur le professionnel
- ♦ Acquérir des outils pour la conduite d'entretiens
- ♦ Comprendre le parcours adolescent et ses répercussions sur la famille et les professionnels

Contenu

Des situations concrètes d'entretiens entre parents et orthophonistes seront analysées permettant de déterminer le cadre de la relation et les moyens à mettre en œuvre pour dire "le vrai", établir un rapport de confiance et de respect mutuel.

La relation qui doit s'instaurer entre le parent et l'orthophoniste est une relation "imposée" qui peut conduire à une absence de dialogue dont les interlocuteurs n'ont pas nécessairement conscience...

Par ailleurs, il s'agira aussi de veiller à **ne pas perdre de vue l'objectif rééducatif de l'orthophoniste** et **éviter la confusion des rôles**.

Modalités

Exposés théoriques - Mises en situation
Vidéos - Discussions

Intervenantes

Chantal DESCOURTIEUX, Orthophoniste,
Isabelle LEGENDRE, Orthophoniste
Florence SEIGNOBOS, Psychologue

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **6, 7 et 8 décembre 2017**

Durée : **3 jours - 18h**

Tarif : **500 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés...**

Nbre minimum de participants : **15**

Bulletin d'Adhésion à ACFOS 2017

Nom/Prénom
Adresse
Etablissement
Code postal
Ville
Tél. Courriel

Adhésion personne physique : 20 €

Adhésion personne morale : 80 €

Cette adhésion donne droit à :

- Accès réservé aux Formations Professionnelles Acfos ;
- Tarifs préférentiels au Colloque ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25€ au lieu de 40€) ;
- Participation et vote aux Assemblées Générales.

Cette adhésion donne droit à :

- Accès réservé aux Formations Professionnelles Acfos pour l'ensemble des membres de la structure ;
- Tarifs préférentiels au Colloque pour l'ensemble des membres de la structure ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25€ au lieu de 40€) ;
- Participation et vote aux Assemblées Générales (1 voix).

Merci tout particulièrement à celles et ceux qui auront la possibilité d'ajouter un don qui sera toujours le bienvenu ! (Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal)

J'ajoute un don de€

Acfos certifie avoir reçu la somme de €, au titre de la cotisation pour l'année 2017 par : Virement* Chèque Espèces

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de Membre actif.

Fait à le .. / .. /

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association ACFOS.

La Présidente, F. Denoyelle

L'Adhérent(e)



Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent - Association ACFOS 11 rue de Clichy 75009 Paris - Déclarée à la Préfecture de Paris.

*Société Générale Paris Trinité - 30003 03080 00037265044 05

Bulletin d'Inscription



Formations Professionnelles Acfos 2017

Formations réservées aux adhérents

Nom/Prénom
Etablissement
Profession
Adresse
.....
Code Postal
Ville
Tél.
Courriel

Je m'inscris à :

- FP1 : Education précoce: prise en charge orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans - 25, 26 et 27 janvier 2017.
- FP2 : Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds - 30 et 31 janvier 2017
- FP3 : L'accompagnement des enfants sourds en cabinet libéral - 6 et 7 mars 2017
- FP4 : Formation destinée à des parents d'enfants sourds - 25 et 26 mars 2017
- FP5 : Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd - 30 et 31 mars 2017
- FP6 : Langage oral et écrit chez l'enfant sourd : apport de la linguistique guillaumienne - 14, 15 et 16 juin 2017
- FP7 : De la communication à la construction de la langue chez l'enfant sourd - 12 et 13 octobre 2017
- FP8 : Retard linguistique, évolution lente, résultats limités après implant cochléaire - 27 et 28 novembre 2017
- FP9 : L'accompagnement parental et l'orthophoniste - 6,7 et 8 décembre 2017

*Merci de vérifier que vous ou votre établissement êtes adhérent-e à Acfos pour 2017
En cas d'inscription de personnes sourdes, merci de contacter le secrétariat.*

Je souhaite recevoir (à l'adresse mail ou postale renseignée ci-dessus) :

- Une facture acquittée
- Une convention de formation continue

N° de déclaration d'existence à la DRTE Ile-de-France : 117525392 75

Règlement :

- Par chèque à l'ordre d'Acfos
- Par virement bancaire
- Après service (uniquement si une convention est signée)

Société Générale Paris Trinité - 30003 03080 00037265044 05